



de cette institution que les passions humaines s'efforceront sans cesse de corrompre et de renverser.

Je vous confesse l'Auteur et le Législateur du mariage saint, parce que vous êtes notre Fin dernière, et comme tel, il vous appartient de nous conduire, à travers les ténèbres et les épines de cette vie d'exil, à notre éternelle Patrie. Or, le mariage ayant une influence considérable dans l'existence humaine, il exige de toute nécessité votre direction.

Quant à ses fins multiples, l'état conjugal a encore avec vous, ô mon Dieu, d'intimes relations. Les époux unissent leur vie pour s'entraider et marcher d'un commun accord vers le bonheur du ciel. Ils s'engagent à être vos coopérateurs dans la haute mission de donner des citoyens à la patrie, et des élus au paradis par la propagation de l'humanité, raisons majeures pour eux de vous établir Roi et centre de leur foyer et de vous rendre à ce titre: respect, amour, confiance, soumission...

Aussi avez-vous tenu à exercer vos droits en cette matière. Après avoir créé l'homme, nous disent les saintes Lettres, "*il n'est pas bon, s'écria le Seigneur, qu'il soit seul, donnons-lui une aide semblable à lui;*" et il créa celle qu'il lui destinait pour épouse. Lorsque Adam ravi en extase revient à lui, à la vue de cette compagne de ses jours, il laisse tomber de ses lèvres ces paroles significatives: "*Voici l'os de mes os, et la chair de ma chair.*" Alors, Seigneur, vous achevez votre œuvre et prescrivez au mariage des lois fondamentales: "*L'homme quittera son père, sa mère, et il adhèrera à son épouse, et ils seront deux dans une même chair.*" Deux cœurs, deux âmes, deux vies fondus en un seul tout indissoluble: tel est le mariage chrétien de par le vouloir divin.

Lorsque, divin Sauveur, vous venez relever l'humanité qui depuis longtemps gît dans les bas-fonds d'ignominieuses dégradations, vous restaurez tout d'abord le mariage, et l'élevez jusqu'à en faire un des sept sacrements de la Loi nouvelle. Ainsi parmi les œuvres saintes et divines qui plongent leur racine dans la grâce, nous comptons la société conjugale plantée en plein sol surnaturel. Le contrat du mariage est lui-même sacrement, et il n'y a de contrat pour le chrétien

